

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 OCTOBRE 2018 à 20 H 30**

	Présents	Absents	Absents excusés	Pouvoirs à
Mme Nathalie THIERRY	X			
M. Jean-Jacques DEHAIS	X			
Mme Françoise VAUTIER	X			
Mme Sophie CLAIR	X			
M. Gérard DUJARDIN	X			
Mme Dominique HAVET	X			
M. Pierre LOZOUET			X	M. MOREL Emmanuel
Mme Armelle DUBEC	X			
M. Éric LESOBRE			X	M. DUJARDIN Gérard
Mme Sandrine BOINET-TOURMENTE	X			
M. Xavier LEVASSEUR			X	Mme THIERRY Nathalie
Mme Valérie BASLEY	X			
M. Emmanuel MOREL	X			
Mme Chantal DUJARDIN	X			

Secrétaire de séance : M. DUJARDIN Gérard.

1° - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 8 OCTOBRE 2018 :

Approbation du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal l'accord pour l'ajout de 4 points à l'ordre du jour, à savoir :

- Convention d'occupation du domaine public : 2 places de parking.
- SDE 76 : renouvellement adhésion service de maintenance éclairage public.
- Projet 100 ans du Parc de Clères : subvention projet éducatif école maternelle et école élémentaire.
- Collège Jean Delacour : désignation délégué communal suppléant.

Le Conseil Municipal donne son accord.

2° CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR AMENAGEMENT TRAVERSEE DE BOURG ET ROUTE DU TÔT :

Afin de solliciter une subvention auprès du Département, au titre du programme de traversée d'agglomération, pour sécuriser la RD 6 (Rue E. Spalikowski) et la RD 155 (Route du Tôt), Mme le Maire, après lecture de la fiche financière et des conventions, demande au Conseil de l'autoriser à assurer la maîtrise d'ouvrage et à signer les conventions avec le Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité des membres présents, **autorise** Mme le Maire d'une part, à assurer la maîtrise d'ouvrage et d'autre part, à signer les conventions avec le Département.

Décide de prévoir les crédits au budget primitif 2019.

3° - CONVENTION D'OCCUPATION DOMAINE PUBLIC : PLACES DE PARKING RUE MARCHEPIED DE LA RIVIERE :

Suite à la vente de l'immeuble situé 91 rue Marchepied de la Rivière (ancienne perception) en date du 25 Octobre, Mme le Maire demande au Conseil de confirmer la libre disposition à la SCI des Sainfoins, de deux places de parking se trouvant à l'arrière du bâtiment, à usage de places de stationnement appartenant à la Commune de Clères, pour une durée de 15 ans.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré valablement, **autorise** la libre disposition à la SCI des Sainfoins, de deux places de parking se trouvant à l'arrière du bâtiment, à usage de places de stationnement, pour une durée de 15 ans.

4° - SDE 76 : RENOUVELLEMENT ADHESION SERVICE DE MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC :

Mme le Maire informe le Conseil que le contrat arrive à son terme le 31 Décembre 2018. Le SDE 76, après mise en concurrence, a obtenu des tarifs d'entretien en baisse, notamment pour l'entretien des LED.

Le montant estimatif à budgétiser chaque année tient compte des prestations ci-dessous :

ANNEES	SOMMES A BUDGETISER POUR TRAVAUX PREPARATOIRES MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE TTC	SOMMES A BUDGETISER POUR MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE TTC	TOTAL SOMMES A BUDGETISER
2019	2 100.92 €	7 882.66	9 983.58
2020	--	7 882.66	7 882.66
2021	--	7 882.66	7 882.66
2022	--	7 882.66	7 882.66

Mme le Maire propose de signer la nouvelle convention pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} Janvier 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré valablement, **autorise** Mme le Maire à signer la convention avec le SDE 76, pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} Janvier 2019 et tout document y afférent.

5° - PROJET 100 ANS PARC DE CLERES :

Dans le cadre des 100 ans du Parc de Clères, le Département propose à l'école de Clères de participer à cet évènement en associant les élèves à un projet éducatif collaboratif, permettant de les sensibiliser sur des thématiques diverses (histoire du Parc, espèces animales menacées d'extinction...). 38 élèves de l'école maternelle et 71 élèves de l'école élémentaire participeront à des ateliers. Le coût des prestations est de 490 € pour l'école maternelle et 390 € pour l'école élémentaire.

Mme le Maire propose au Conseil de verser une subvention à hauteur de ces deux montants à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré valablement, **autorise** Mme le Maire à verser une subvention de 390 € pour l'école élémentaire et 490 € pour l'école maternelle.

6° - COLLEGE JEAN DELACOUR : DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT COMMUNAL :

Mme le Maire propose au Conseil de désigner un délégué suppléant, afin d'assister aux réunions du Conseil d'Administration du Collège Jean Delacour. Proposition de Mme VAUTIER Françoise, Adjointe au Maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré valablement, **désigne** Mme VAUTIER Françoise en tant que déléguée suppléante, afin de représenter la Commune lors de réunions du Conseil d'Administration du Collège Jean Delacour.

7°- INFORMATIONS DU MAIRE :

PLU : procédure révision allégée lancée par la CCICV :

- Corriger les erreurs matérielles pouvant générer des erreurs ou imprécisions à l'instruction du droit des sols (rectification trame « inondations jardins » dans une partie du centre-bourg, rectification localisation de l'emplacement réservé n°4, résoudre problème de lisibilité du plan de zonage).
- Favoriser la résolution d'un contentieux administratif (réduction trame paysagère d'une parcelle).
- Modifier plusieurs points annexes au règlement (ajout bâtiment situé en zone agricole dans la liste des bâtiments pouvant changer de destination, augmentation de l'emprise au sol dans les zones UH et AUH, pour favoriser la densification dans le cadre de la réalisation d'un lotissement communal au Grand Cordelleville).

Un registre d'observations est à disposition en Mairie.

Lotissement communal : réunion le 22 octobre avec les riverains. Parmi les sujets abordés : sécurisation arrêt de bus sur la Départementale et regroupement des poubelles en entrée de lotissement. Le permis d'aménager va être déposé en Novembre.

Commémoration du 11 Novembre : actions sur le temps périscolaire avec Mme Régnier et M. BRENNETOT.

Association Histoire et Patrimoine du Cailly : a constitué un Monument aux Morts numérique accessible selon 3 formes : par moteur de recherche, par le site de l'association, par panneau « Flashcode » à proximité du Monument aux Morts de certaines Communes. Propose de déposer un panneau « Flashcode » pour Monument aux Morts de Clères. Accord du Conseil.

Presbytère : accompagnement gratuit par WIP (Working In Progress). Mme le Maire propose un projet d'ouverture des lieux sur 3 ou 4 jours avec des animations, ateliers, afin que les gens s'approprient les lieux. Accord du Conseil sur le principe.

CAUE – 40 ans/40 arbres : érable au-dessus du cimetière du bourg. Le CAUE offre la plaque et le support.

Fête de la Jonquille et Fête Médiévale : partenariat avec le Parc, l'association du Foyer de la Culture et des Loisirs de Clères.

Nouveau site Internet en ligne par M. DUJARDIN, visible sur tablette et Iphone.